

Cour de France.fr / Représentation et festivités / Théâtre / Etudes modernes / Imprimer et illustrer le théâtre sous Louis XIV. Étude sur les frontispices des éditions de France, des Pays-Bas et des Provinces-Unies

Mariette Naud

Imprimer et illustrer le théâtre sous Louis XIV. Étude sur les frontispices des éditions de France, des Pays-Bas et des Provinces-Unies

Résumé de thèse. Source : Ecole des Chartes

Thèse soutenue en 2008 à l'école des Chartes.

Un exemplaire peut être consulté aux Archives Nationales ; pour les démarches administratives, voir la [réglementation](#) pour la consultation des thèses de l'école des Chartes.

Extrait du résumé

Souvent assimilé, à tort, au titre gravé, le frontispice est l'une des parties liminaires d'un livre imprimé. Il consiste en une illustration peinte ou gravée en pleine page, placée en vis-à-vis du titre typographique ou, parfois, avant ou après ce dernier. Les pièces de théâtre françaises imprimées présentent la particularité d'être très fréquemment ornées de telles images, contrairement à d'autres pays européens tels que l'Espagne ou l'Angleterre, avarés en illustrations.

La période choisie (1660-1715) correspond, de façon un peu artificielle, au règne de Louis XIV. Les années 1660 constituent pourtant une étape importante dans l'histoire de la gravure française, puisqu'au renouvellement des générations de graveurs s'ajoute l'octroi de la charte de Saint-Jean de Luz qui confirme la liberté de métier propre aux graveurs en taille-douce. C'est également en 1660 qu'est publié le premier recueil d'œuvres complètes de Pierre Corneille, édition importante dans l'histoire du livre illustré. La date de conclusion a été choisie par commodité, encore que l'illustration connaisse d'importantes transformations au début du XVIIIe siècle.

Cette étude cherche donc à dresser un portrait de la production de pièces de théâtre illustrées, en se concentrant sur les acteurs impliqués dans cette production, et en la confrontant de manière plus générale au corpus non illustré de pièces de théâtre. On a par ailleurs choisi de faire porter cette étude sur la France et sur certains de ses voisins, les Provinces-Unies et les Pays-Bas, afin de mieux souligner les liens existant entre ces pays dans le domaine de la Librairie, et de tenter d'appréhender la part et le rôle des contrefaçons circulant en France. Enfin, l'on a tenté d'analyser la nature de ces illustrations, de repérer les liens existant entre le texte et l'image, et de s'interroger sur l'adéquation de l'image et de la réalité scénique.

[Lire la suite \(site de l'Ecole des Chartes\)](#)